

DEPARTEMENT
DE LA SOMMEPÔLE MÉTROPOLITAIN
DU GRAND AMIÉNOIS

Séance du 8 avril 2024

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
51	35

Objet de la délibération
FINANCES Adhésion au groupement de commandes coordonné par le syndicat mixte Somme numérique 2024-2026
Référence
23_20240408_1.4.3

Date de la convocation
02/04/2024

Date de mise en ligne sur le site http://grandamiinois.fr
10/04/2024

L'année deux mille vingt-quatre, le 8 avril à 09 heures 30 minutes, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Grand Amiénois régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des Assemblées de l'Hôtel de Ville d'Amiens, sous la présidence de M. Pascal RIFFLART, Président.

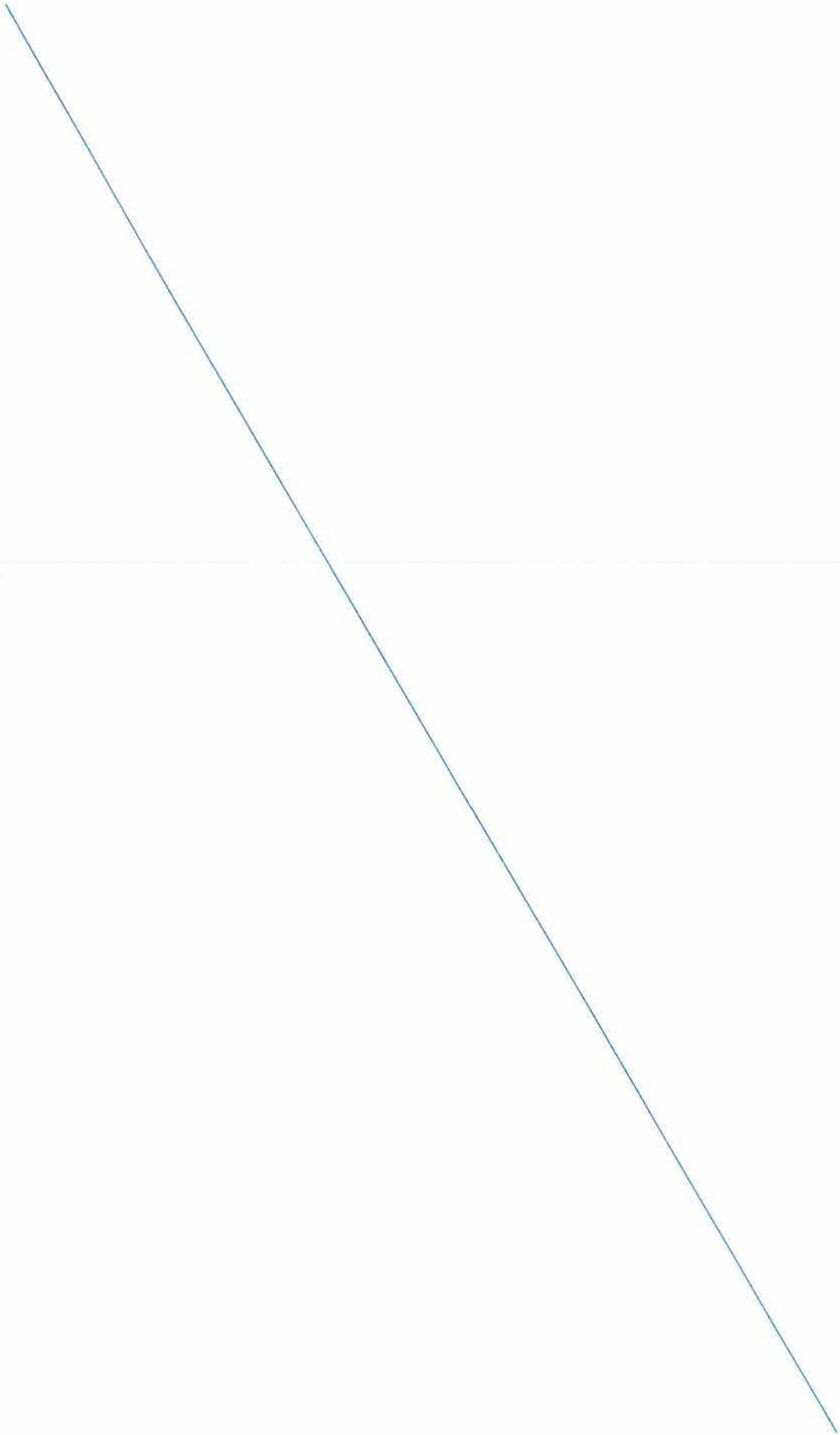
Etaient présents : Brigitte FOURÉ, Paul-Eric DECLE, Benoît MERCUZOT, Pierre SAVREUX, Annie VERRIER, Pascal RIFFLART, Franck DARRAGON, Alain GEST, Jean-Claude RENAUX, Patrick DESSEAUX, Bernard BOCQUILLON, Hubert CAPELLE, Alain DOVERGNE, Alain SURHOMME, Bénédicte THIEBAUT, Philippe FRANCOIS, Jean-Philippe DELFOSSE, Michel WATELAIN, Claude CLIQUET, Alain DESFOSES, Jean-Jacques STOTER, Isabelle DEWAZIERS, Pascal BOHIN, Xavier LENGLET, Francis PETIT, Didier DINOARD, Brigitte LEROY, Alain BABAUT, Stéphane CHEVIN.

Excusés ayant donné procuration :

Isabelle SAVARIEGO a donné pouvoir à Paul-Eric DECLE
Margaux DELETRE a donné pouvoir à Alain GEST
Anne PINON a donné pouvoir à Franck DARRAGON
Patrick GAILLARD a donné pouvoir à Philippe FRANCOIS
Jean-Michel MAGNIER a donné pouvoir à Hubert CAPELLE
Bernard THUILLIER a donné pouvoir à Francis PETIT.

Excusés, absents : Marc FOUCAULT, Philippe THEVENIAUD, Florence RODINGER, Joseph DEBART, Georges DUFOUR, Pascal OURDOUILLE, Maryse VANDEPITTE, Catherine QUIGNON, Delphine DELANNOY, Joël SUIN, Annick LEMAIRE, Anna-Maria LEMAIRE, Virginie CARON-DECROIX, Albert NOBLESSE, François DURIEUX, Christelle HIVER.

A été nommé secrétaire de séance : Paul-Eric DECLE.



Eu-égard aux besoins d'assistance des collectivités et établissements publics remontés par l'assistance de Somme Numérique, aux prix fluctuants sur le marché, à la volatilité et la complexité technique des offres, les équipes de Somme Numérique ont réalisé un recensement pour juger de l'opportunité d'élargir le périmètre du groupement de commandes télécoms. Suite à ce sourçage, il a été décidé d'inclure à ce groupement la possibilité de passer des marchés dans le domaine des technologies et moyens d'impression. Pour ce groupement, le rôle de coordonnateur de Somme Numérique s'arrête à la notification et à la coordination du groupement. Les membres exécuteront les marchés pour leurs propres besoins.

L'intérêt du groupement de commandes est la coordination des marchés publics nécessaire à la mise en œuvre des services suivants :

- Services de communications électroniques, de connectivité associée et d'équipements associés
- Technologies et moyens d'impression.

Les marchés publics ou accords-cadres destinés à la mise en œuvre des prestations, objet de la présente convention, sont désignés ci-après comme « les marchés publics »

- Vu les statuts du Pôle métropolitain du Grand Amiénois ;
- Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L1414-3 ;
- Vu le Code de la commande publique notamment les articles L. 2113-6 à L. 2113-8 ;
- Vu l'offre de services proposée par le syndicat mixte Somme Numérique,
- Vu les statuts du syndicat mixte Somme Numérique ;
- Vu le projet de convention constitutive du groupement de commandes « usages numériques »,
- Vu la délibération du Comité syndical du syndicat mixte Somme Numérique du 10 mai 2023 portant approbation de l'acte constitutif du groupement de commande ;

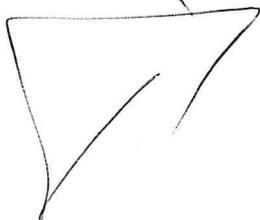
Considérant l'intérêt pour le Pôle métropolitain d'adhérer au groupement de commande « usages numériques » coordonné par le syndicat mixte Somme Numérique.

Le Comité syndical,
Entendu l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré.
A l'unanimité

- Autorise le Président à signer la convention constitutive du groupement et toute autre pièce relative au fonctionnement du groupement et à l'exécution des marchés à venir.

Fait et délibéré le **08 AVR. 2024**
Et ont signé les membres présents ;
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,




Le Président,
P. RIFFLART



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Pole Metropolitain du Grand Amienois
Utilisateur : PASTELL polemetropolitaingrandamienois.actes

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	23_20240408_143
Objet :	Finances : Adhésion au groupement de commandes coordonné par le syndical mixte Somme numérique 2024-2026
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-04-08 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.4.3 - autres
Identifiant unique :	080-200082063-20240408-23_20240408_143-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 080-200082063-20240408-23_20240408_143-DE-1-1_0.xml	text/xml	981 o
Document principal (Délibération) Nom original : D_lib23_Adh_sion groupement commandes Somme Num_rique.pdf Nom métier : 99_DE-080-200082063-20240408-23_20240408_143-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1.1 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	8 avril 2024 à 18h14min03s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	8 avril 2024 à 18h14min05s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Christelle Doremus-Beaudoin
En attente de transmission	8 avril 2024 à 18h14min08s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	8 avril 2024 à 18h14min09s	Transmis au MI

